

## L'ASSURANCE SUR LA VIE

Système de l'accumulation de bénéfices et la dotation d'enfant.

L'ACTE de prévoyance le plus justement en faveur et le plus populaire est sans contredit celui par lequel le père de famille, à la naissance de son enfant, prend les mesures nécessaires pour la constitution d'un capital qui devra être remis plus tard à ce même enfant, devenu homme; c'est ce qu'on appelle l'Assurance de dotation d'enfant.

Cette opération, très sage en principe, reçoit malheureusement le plus souvent une application qui en fait dévier le but.

La dotation d'enfant telle qu'elle a été jusqu'à ce jour pratiquée par certaines Compagnies d'assurances, offre de nombreux inconvénients.

On se figure généralement que le fait de verser chaque année sur la tête d'un enfant une somme quelconque qui devra à une certaine époque (sa majorité par exemple) lui constituer un capital déterminé, est une opération avantageuse et sans risques. C'est une erreur.

Le contrat de dotation d'enfant n'a d'effet complet qu'autant que les primes sont payées régulièrement jusqu'à l'époque fixée pour l'échéance. En cas de cessation de paiement, le contrat, le plus souvent, devient nul et les primes versées restent acquises à la Compagnie. En cas de décès de l'enfant, les primes peuvent être remboursées aux parents ou devenir la propriété de la Compagnie, suivant la combinaison adoptée.

Mais si le père de famille, souscripteur du contrat vient à disparaître, il laisse à sa veuve une charge quelquefois très lourde, car la situation peut se modifier sensiblement par la perte de son chef. Alors, si le contrat est abandonné, les primes cessant d'être payées, le but que se proposait le père n'est pas atteint et l'opération est désastreuse.

Au contraire, si le père s'assure lui-même, en instituant son enfant bénéficiaire de la police, les résultats sont tout différents et l'opération reste intéressante, quoi qu'il puisse arriver.

En effet, si le père vient à mourir, c'est la Compagnie qui payera immédiatement le capital assuré et l'enfant se trouvera doté, ou bien le capital assuré pourra être conservé par la Compagnie jusqu'à l'époque fixée par le contrat et sera versé dans ce dernier cas, à l'enfant ou à ses représentants une rente qui, sur le capital assuré, permettant de venir aux frais d'éducation jusqu'au moment où il sera mis en possession de la somme que lui destinait son

On demande des agents responsables pour la campagne.

## L'ASSURANCE MONT-ROYAL

La seule Compagnie locale ayant un  
**CAPITAL ACTIONS**

**Bureaux:**  
1720 rue NOTRE-DAME,  
Coin St-Fra-Xavier, MONTREAL

**Compagnie Indépendante (Incendie)**

RODOLPHE FORGET, Président.  
E. CLÉMENT, Jr., Gérant-Général.

## LA Provident Savings Life ASSURANCE SOCIETY of N. Y.

**LA MEILLEURE COMPAGNIE  
POUR les ASSURÉS et les AGENTS**

Les agents habiles et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la compagnie.

Bureau Principal pour la Province de Québec:  
185, rue St-Jacques, - MONTREAL.

**Le Total et les Affaires  
Canadiennes nouvelles  
payées en 1908 de la**

## CANADA LIFE

**ont dépassé ceux de n'im-  
porte quelle année anté-  
rieure**

## Western Assurance Co.

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie  
et sur la Marine

INCORPORÉE EN 1851

CAPITAL PAYÉ - - \$2,000,000  
ACTIF, au-delà de - - 3,546,000  
REVENU ANNUEL, au-delà de 3,678,337

Bureau Principal: TORONTO, Ont.  
Hon. GEO. A. COX, Président.

J. J. KENNY Vice-Prés. et Directeur-Gérant  
C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

189 rue Saint-Jacques.

ROBT. BICKERDIKE, Gérant.

Au contraire, si l'enfant meurt, le père conserve son assurance, en fait changer le bénéficiaire et reporte ainsi, sur la tête d'autres enfants ou sur une tête quelconque le bénéfice de son contrat.

Enfin, si le père survit à la durée du contrat, il touche lui-même le capital assuré plus les bénéfices produits par l'accumulation, ce qui en augmente très sensiblement la valeur. Il pourra ainsi doter lui-même son enfant tout en faisant une excellente opération financière.

Quelques chiffres feront mieux comprendre encore notre argumentation.

On désire par exemple constituer à un enfant d'un an un capital de \$10,000, payable à sa majorité: le père devra verser pendant vingt ans une prime annuelle de \$420 et il court toutes les chances énoncées plus haut. Si, au contraire, le père que nous supposons âgé de trente ans, contracte lui-même une assurance mixte de vingt ans, il paiera chaque année \$500, ce qui fait \$80 seulement de plus pour la dotation.

Mais aussi, en cas de son décès, il dotera immédiatement son enfant de la somme de \$10,000, et s'il vit, il touchera lui-même la somme de \$14,840 représentant le capital assuré et les bénéfices accumulés pendant la période de 20 ans.

Il est facile de se rendre compte de la supériorité incontestable de "l'Assurance" sur la "Dotation d'enfant" mais ces avantages tout spéciaux ne sont pas offerts par toutes les Compagnies et nous engageons nos lecteurs à nous consulter avant de contracter n'importe quel mode d'assurance et avec n'importe quelle Compagnie.

State Life Insurance Company of  
Indianapolis

Une Compagnie de plus est entrée en lice dans le champ de l'Assurance sur la vie au Canada. C'est la State Life Insurance Co of Indianapolis, Indiana, qui établit son bureau principal pour le Canada à Toronto. Dernièrement quatre représentants de la Compagnie MM. F. M. Raiff, L. N. Moody, L. F. Ashton et P. L. Sweeney, tous d'Indianapolis ont été à Toronto pour trouver un emplacement convenable. M. Raiff sera l'agent résident à Toronto et il a déclaré que la Compagnie ouvrirait des succursales dans les principales villes et cités du Canada. M. Moody est chargé de l'organisation de succursales à Montréal, Québec et Winnipeg.

La State Life Insurance Co est la douzième des Compagnies d'Assurance sur la vie des Etats-Unis qui fonde des succursales au Canada et on prétend que quatre d'entre elles seulement y font beaucoup d'affaires. L'actif total de la State Life Co est de \$2,205,635 et ses affaires l'an dernier se chiffraient à \$49,713,796. Sa fondation date de 1905, elle a ses bureaux à Indianapolis dans sa propre bâtisse qu'on dit être la plus importante de la ville.